

Liste des participants (38) :

- ALLIBERT Colette, administratrice de Patrimoine Rhônalpin, présidente de l'APHID ;
- BALANDRAND Maurice, La Vanaude ;
- BARDIN Céline, chargée de mission Patrimoine Rhônalpin ;
- BEARD Jocelyne, présidente Vive la TASE ! ;
- BERNAY Joseph, Société des Amis des Arts de Charlieu ;
- BOLLON Jean-Marc, ASP2G ;
- BOLOMIER Eliane, administratrice de Patrimoine Rhônalpin, conservateur de l'Atelier-Musée du Chapeau ;
- CARALP Jean, CERPI ;
- CHAPELLE Monique, administratrice Patrimoine Rhônalpin, présidente des Amis de la Fondation Berliet ;
- CHARPIGNY Florence, chercheur de l'université Lyon 2 ;
- CHAVANNE André, président de l'association de Sauvegarde du Fort de Bron ;
- CHÊNE Josyane, La Mourine, Maison des forgerons ;
- DELUBAC Guy, administrateur Patrimoine Rhônalpin et président honoraire de la Société de Sauvegarde des Monuments Anciens de l'Ardèche ;
- DEYDIER Anne-Marie, présidente Dentelles Vivantes ;
- DUMAS Frédéric, président des Amis du Parchemin et du Cuir ;
- DUMONTIER Jean-Paul, président d'Usine Sans Fin ;
- DUMOULIN Evelyne, vice-présidente de la Société des Amis des Arts de Charlieu ;
- ESQUIEU Nicole, CICP de Viviers ;
- ESQUIEU Yves, administrateur de Patrimoine Rhônalpin, président du CICP de Viviers ;
- GABION Jean, CERPI ;
- GILLES-DI PIERNO Eddie, président de Patrimoine Rhônalpin ;
- GUTH Catherine, Patrimoine Rhônalpin ;
- GUTH Daniel, Patrimoine Rhônalpin ;
- JACQUET René, président du CERPI ;
- JONAC Robert, L'Eau à Lyon et la Pompe de Cornouailles ;
- KINKELIN Konrad, L'Eau à Lyon et la Pompe de Cornouailles ;
- LACROIX Thérèse, Maison du Patrimoine de Toussieu ;
- LEONET Michèle, Patrimoine Rhônalpin ;
- MICOL Bruno, ARCOMA ;
- MOLLARD Lily, Maison de la Cravate ;
- NUIRY Jean-Bernard, administrateur de Patrimoine Rhônalpin, délégué régional de la Fondation du Patrimoine ;
- ODDOU René, Maison du Patrimoine de Toussieu ;
- SAPHORES Pierre, élu à la mairie de Viviers ;
- SPERTINI Xavier, photographe, Patrimoine Rhônalpin ;
- TOLETTI Françoise, administratrice de Pontcharra Patrimoine ;
- VEILLON Françoise, secrétaire générale de la Maison de la Cravate ;
- VIGNE Flore, chargée de mission Patrimoine Rhônalpin ;
- VINCENT Serge, secrétaire général de l'association de Sauvegarde du Fort de Bron.

Excusés (8) :

- ATKINSON Wendy, Communication et patrimoine ;
- BETRY Nathalie, chercheur indépendante ;
- HALITIM-DUBOIS Nadine, service de l'Inventaire, Région Rhône-Alpes ;
- LAMARTINE Roger, VALPASTI ;
- MALATRAY Florence, administratrice de Patrimoine Rhônalpin ;
- MASSON Jean-Louis, Vies de Châteaux ;

- MASSON Jean-Paul, Interquartier Mémoire et Patrimoine ;
- MEYER Anne, Bibliothèque Municipale de Lyon ;
- WEBER Robert, administrateur de Patrimoine Rhônalpin.

Mots d'accueil :

Eddie GILLES-DI PIERNO accueille les participants. Il remercie Monique CHAPELLE pour son accueil au Conservatoire des véhicules au Montellier et lui cède la parole.

Monique CHAPELLE rappelle la vocation de la fondation Berliet. Elle a pour but la sauvegarde du patrimoine automobile mais aussi de son histoire. La « mémoire métallique » a pour écho 300 000 documents d'archives conservés à la Villa Berliet. Grâce au travail de classement et de répertoire, ils deviennent des sources précieuses pour comprendre le contexte historique des grands projets automobiles. La Fondation Berliet a commencé son travail de sauvegarde avec 55 véhicules. Durant 30 ans le conservatoire s'est agrandi petit à petit. Encore aujourd'hui, pour des raisons de financement, l'entrepôt ne s'est pas transformé en musée. Il s'ouvre à l'occasion pour les groupes en visite et à l'occasion de la fête des Amis de la Fondation Berliet. Monique CHAPELLE évoque la mémoire de Paul BERLIET, décédé en 2012, qui a constamment oeuvré pour la sauvegarde de ce patrimoine.

Eddie GILLES-DI PIERNO rend également hommage à Paul BERLIET, soulignant les liens continus entre Patrimoine Rhônalpin et la Fondation Berliet.

Il détaille le programme de la journée : après la réunion, le groupe est attendu pour un repas à l'Auberge de Birieux ; dans l'après-midi Monique CHAPELLE fera la visite des collections du Conservatoire. Il évoque la possibilité de faire la prochaine réunion de la commission Patrimoine Industriel dans la Loire, à l'Atelier-Musée du Chapeau à Chazelles-sur-Lyon.

Éliane BOLOMIER, conservateur, explique l'originalité de l'appellation « atelier-musée » : il ne s'agit pas seulement d'un espace de conservation mais aussi d'un lieu de transmission, qui accueille chaque année une centaine de stagiaires en chapellerie. Cette activité est présente sous forme artisanale dès le XVIe siècle puis s'industrialise par la suite. Le musée est installé depuis 2013 dans l'usine Fléchet, inscrite en 2001. Des ateliers de créateurs, une boutique, un restaurant, d'une salle de conférence font partie du même ensemble.

Jean-Bernard NUIRY, délégué régional de la Fondation du Patrimoine, prend la parole. Il a déjà pu travailler en partenariat avec Berliet : la Fondation du Patrimoine a en effet une convention de mécénat avec Motul, pour la restauration d'engins. Il fait part à la commission de l'existence de ce mécénat pour leurs projets futurs. Par ailleurs, il informe la commission sur le fait que le musée Ampère a reçu le label « maisons des illustres ». Enfin, il annonce qu'un article de presse a été écrit sur la rotonde ferroviaire de Grigny et que la commission doit rester en alerte pour suivre ce dossier.

Eddie GILLES-DI PIERNO revient sur la précédente réunion, qui avait eu lieu au Fort de Vaise, le 28 février 2013. Le compte-rendu a été transmis à l'ensemble des membres de la commission par mail.

Les ensembles industriels remarquables

Présentation du projet « Ensembles Industriels Remarquables » :

Eddie GILLES-DI PIERNO rappelle la définition des « ensembles industriels remarquables », comme elle l'avait été précisée durant la réunion précédente : il s'agit de considérer, non pas l'usine en elle-même, mais toute l'organisation productive qui peut l'entourer. Ces ensembles peuvent donc regrouper : des infrastructures de transports, de production énergétique, des cités industrielles, des bâtiments liés à la vie sur place (hôpital, école, lieu de culte,...), etc. Patrimoine Rhônalpin se propose aujourd'hui de lancer un travail de recensement, permettant ensuite une valorisation de ces ensembles. Il cite l'idée d'un label, qui permettrait de les faire connaître.

Flore VIGNE présente la fiche de renseignement proposée pour le recensement des ensembles industriels remarquables. Les critères choisis sont, pour la plupart, ceux de l'inventaire général du

patrimoine culturel. Ils comprennent : la référence de la fiche, la désignation de l'ensemble, sa localisation, son statut juridique, sa description, son historique, son intérêt et sa protection et sa mise en tourisme. Cette dernière catégorie n'est pas mentionnée dans un inventaire commun mais semble intéressante pour la suite du projet. Enfin des photos et illustrations peuvent être rattachées à chaque fiche. Le canevas sera envoyé dans le même temps que le compte-rendu de réunion.

Échanges avec la salle :

Catherine GUTH interroge sur la notion exacte de grands ensembles. Eddie GILLES-DI PIERNO rappelle qu'il ne s'agit pas d'une question de taille mais de multiplicité de fonctions liées à la production : des lieux qui sont aussi habitat, lieux de vie quotidienne, plateforme d'échange, etc.

Françoise TOLETTI demande si les membres de la commission doivent remplir eux-mêmes les fiches pour les ensembles industriels de leur connaissance ou s'ils peuvent servir de relais en transmettant l'information à des personnes qualifiées sur le terrain. Eddie GILLES-DI PIERNO précise que toutes les forces vives sont les bienvenues, et que les membres de la commission sont effectivement à la fois des rapporteurs locaux et des ambassadeurs de ce travail.

Collette ALLIBERT pose la question du but d'une labellisation. Eddie GILLES-DI PIERNO revient sur cette question du label. Pour rendre la valorisation de ces sites plus efficace, on peut imaginer une démarche comme celle des Utopies Réalisées. Il s'est agi pour la Région Urbaine Lyonnaise de choisir cinq sites symboles de l'architecture et des projets urbains du XXe siècle (Cité Tony Garnier à Lyon, Gratte-Ciel de Villeurbanne, couvent de la Tourette d'Eveux, Firminy Vert, Cité des Etoiles de Givors) et de les mettre en réseau pour qu'ils travaillent en partenariat au sein d'un parcours architectural. Ils sont également liés par une communication commune, des publications, des travaux photographiques.

Yves ESQUIEU questionne sur la mention des collections présentées sur le site dans l'inventaire. Elles peuvent d'ailleurs ne pas être en rapport avec la vocation initiale du bâtiment. Flore VIGNE précise que ces informations peuvent être ajoutées dans la rubrique « Mobilier industriel sur place ».

Françoise TOLETTI demande si la commission a pour but de privilégier une filière technique sur une autre. Eddie GILLES-DI PIERNO rappelle que certaines filières sont particulièrement représentatives de l'industrie en Rhône-Alpes : le textile ou encore le ciment. Néanmoins le recensement n'a pas vocation à être sélectif sur ce point.

René JACQUET questionne la notion d'ensemble industriel remarquable : doivent-ils avoir une unité spatiale ? Il cite l'exemple de l'entreprise Gillet, située dans la vallée du Gier mais à mettre en cohérence avec l'entreprise Gillet de Lyon. Eddie GILLES-DI PIERNO approuve l'idée de voir les ensembles industriels comme des ensembles ayant une cohérence de fonctions et n'ayant pas forcément des lieux géographiquement proches. Il cite l'exemple de l'usine Tase et du barrage Cusset.

René JACQUET demande également si le canal de Givors peut être relié à l'histoire industrielle de Rive de Gier et donc à un ensemble industriel remarquable. Il lui est répondu que oui.

Eddie GILLES-DI PIERNO rappelle que le patrimoine industriel fait particulièrement sens en région Rhône-Alpes. Notre région ne dispose pas de grandes cathédrales et pour cela a longtemps été écartée des inscriptions et classement des Monuments Historiques : notre identité s'inscrit donc particulièrement fortement dans le patrimoine industriel.

Jean-Paul DUMONTIER rappelle que des recherches régionales sur le patrimoine industriel ont déjà été menées et que certains acteurs ont fait localement de nombreuses recherches (il cite Philippe PEYRE, autour du bassin stéphanois). Il faut prendre en compte ces recherches existantes. Eddie GILLES-DI PIERNO appuie cette affirmation : l'existant doit servir de base mais il n'existe pas aujourd'hui d'étude avec cette approche par ensembles industriels remarquables.

Jocelyne BEARD ajoute qu'il faut se détacher de l'idée de bâti remarquable pour aller vers l'idée d'histoire remarquable : il ne s'agit pas de recherche des ensembles industriels intégrés mais de rechercher l'unité fondatrice de leur histoire.

Yves ESQUIEU revient sur le but final de ce recensement : est-ce de disposer d'un simple fichier informatique ou réellement de faire connaître les sites. Il questionne la poursuite du projet. Eddie GILLES-DI PIERNO revient sur l'idée d'un réseau type Utopies Réalisées. Le fichier informatique est un point de départ à une analyse globale et une valorisation par la suite. Dans la mesure du possible les informations contenues dans le fichier pourraient être accessibles à tous et enrichies en continu.

Jean-Paul DUMONTIER ajoute que l'association européenne E-FAITH a lancé un recensement des grands sites industriels : la commission pourrait leur transmettre ce travail. Cet organisme tente aussi de mettre en place l'année européenne du patrimoine en 2015 : cette date pourrait être la date butoir pour le projet Ensembles Industriels Remarquables afin de se mettre en lien avec cette initiative. Eddie GILLES-DI

PIERNO affirme l'importance d'informer les autres régions françaises de l'activité de la commission. Il cite l'exemple la région Nord-Pas-de-Calais qui dispose d'une association régionale s'intéressant uniquement au patrimoine industriel : PROSCITEC Patrimoines et Mémoires des Métiers.

Françoise TOLETTI revient sur la question d'une approche des ensembles industriels remarquables par filière, notamment le textile qui donne à la région une identité patrimoniale forte. Éliane BOLOMIER précise que la DRAC Rhône-Alpes a construit un réseau textile autour des musées. Eddie GILLES-DI PIERNO ajoute que Patrimoine Rhônalpin dispose d'un inventaire des musées locaux, ils peuvent apporter des informations sur chacune des filières industrielles. Yves ESQUIEU rappelle que Patrimoine Rhônalpin a édité il y a quelques années un guide de 50 musées techniques rhônalpins, même si la publication date un peu, ce peut également être une ressource.

Les magasins généraux

Présentation des principales problématiques dégagées :

Eddie GILLES-DI PIERNO rappelle le principe des magasins généraux. Ils ont pour but de répondre à l'urgence lorsque la démolition de bâtiments industriels est prévue. Aujourd'hui, les archives comme le matériel disparaissent dans le même temps. Le magasin général est un lieu de stockage pouvant offrir une alternative à la destruction de ce patrimoine. Une fois mis à l'abri, on peut ainsi offrir un délai de réflexion quant au devenir et à la valorisation des éléments stockés. Deux problématiques sont soulevées en particulier : celle du local bien sûr, mais aussi celle du transport, certaines machines pouvant être extrêmement massives.

Il rappelle aussi que Michèle Daclin, représentant les associations du patrimoine au Conseil Economique Social et Environnemental Régional (CESER), y a présenté un rapport sur les Magasins Généraux.

Xavier SPERTINI revient sur les idées évoquées lors de la précédente réunion de la commission : il s'agissait de trouver des lieux de stockage emblématiques du patrimoine industriel, afin de les préserver tout en leur donnant un nouvel usage. Cette ambition est sans doute à conserver mais dans une vision à long terme. Des destructions continuent à s'opérer régulièrement et il faut donc tenter d'être plus efficace.

- Cela passe par l'organisation d'une veille, notamment en prêtant attention aux appels d'offre pour les démolitions.
- Mais il s'agit surtout de trouver un local, quel qu'il soit, pour pouvoir sauvegarder matériel et documents ; au-delà du local lui-même il faut pouvoir régler ses frais de location et d'assurance. Pour cela il faut trouver des subventions ou des mécènes.
- Par ailleurs il faut aussi financer le transport des objets et archives jusqu'au local. Ici aussi, il y a besoin de fonds.

Eddie GILLES-DI PIERNO attire l'attention sur le mécénat de compétence, où ce ne sont pas des financements qui sont alloués mais des prestations de services. Ce peut être un transporteur qui ne facture pas l'intégralité de la manutention par exemple.

Échanges avec la salle :

Colette ALLIBERT rappelle qu'un travail est aussi à mener en ce qui concerne les archives informatiques contemporaines. Ce patrimoine technique est mis à l'honneur par le Conservatoire National des Arts et Métiers (CNAM), et régionalement par ACONIT à travers la mission PATrimoine Scientifique et TEchnique Contemporain (PATSTEC) pour l'académie de Grenoble. Eddie GILLES-DI PIERNO explique que Patrimoine Rhônalpin est aussi en lien avec le réseau RéMuT, réseau des musées techniques émanant du CNAM, en ce qui concerne ces problématiques.

Jocelyne BEARD relaie l'idée que les musées eux-mêmes n'ont plus de place dans leur stock. Elle cite notamment le musée Confluence. L'idée n'est pas seulement d'anticiper les démolitions mais que le stock sauvé de l'urgence trouve un emploi rapidement.

Éliane BOLOMIER interroge la gestion de ces objets et documents stockés dans les magasins généraux. Eddie GILLES-DI PIERNO explique que ce sera le principal travail une fois l'urgence passée et les objets mis à l'abri, il faudra faire un tri, et décider de l'usage et de la valorisation qui peut être donné à chacun.

Monique CHAPELLE fait un retour d'expérience sur les recherches de la Fondation Berliet en 1982, pour installer une collection des 55 véhicules. Les hangars de Bron étaient alors libres mais le montant de

la location était trop important pour la fondation. Les autres prospections n'ont apporté que des fins de non recevoir. VALPASTI s'est trouvé confronté au même problème en cherchant à implanter son musée. Mais les collectivités ne s'engagent pas sur ce genre de projet. Eddie GILLES-DI PIERNO précise que l'idée est justement de se tourner plutôt vers des mécénats ou encore vers des partenariats, comme par exemple avec la Chambre Régionale de Commerce et de l'Industrie de Rhône-Alpes.

Jocelyne BEARD insiste sur l'idée qu'il paraît aujourd'hui raisonnable d'exiger que les bâtiments industriels remarquables ne restent pas inutiles et que le projet autour des magasins généraux ne doit pas manquer d'ambition. Elle souligne notamment que le regard porté sur le patrimoine industriel a changé depuis les années 1980.

Xavier SPERTINI précise qu'il s'agit d'un projet à plusieurs niveaux. Il approuve l'idée de garder des ambitions fortes sur le long terme mais souligne à nouveau l'urgence de la situation, il faut pour le moment privilégier l'utile au symbolique.

Jean-Paul DUMONTIER propose de prendre contact avec VALPASTI qui a déjà fait ce type de recherche mais aussi avec l'opérateur foncier EPORA. Ce dernier n'est pas fermé à ce genre d'initiative. Des contacts peuvent être aussi à prendre avec le pôle métropolitain.

Xavier SPERTINI précise que ce sont les élus d'EPORA qu'il faut toucher, ses administrateurs, mais pas ses techniciens.

Jocelyne BEARD pose la question de l'archivage de ces stocks. Eddie GILLES-DI PIERNO souligne que c'est une problématique très importante mais qui pose question à l'étape suivante du projet.

Frédéric DUMAS apporte son témoignage. À Annonay un local acquis par le groupe Hermès a été détruit récemment. Il contenait de nombreux outils de tannerie, comme des palissons. Aucune solution n'a été trouvée et tout a été jeté.

Jocelyne BEARD revient sur l'idée de constituer une maison de l'aventure industrielle, grâce aux stocks de ces entrepôts. Il convient en ce sens d'interroger ce que l'on stocke : qu'est-ce qu'il est pertinent de garder ? Eddie GILLES-DI PIERNO indique que l'idée d'un musée fait peur en termes de coût, que les magasins généraux doivent s'en tenir à leur rôle de sauvegarde. En revanche il convient bien de s'interroger sur ce que l'on conserve. Pour cela nos liens avec les conservateurs semblent la meilleure piste de renseignements.

Jocelyne BEARD ajoute que l'usine TASE dispose de 6000m² et que cette surface semble petite pour servir de magasin général. Xavier SPERTINI revient sur l'idée qu'il est peut-être plus intéressant d'avoir plusieurs petits locaux qu'un seul très important.

Jean GABION partage l'expérience faite par le CERPI et deux autres associations sur le partage d'un local. Une des associations ayant pris toute la place de stockage, les deux autres se trouvent bloquées. Eddie GILLES-DI PIERNO indique que pour éviter ce type de problème la meilleure solution est un local utilisé exclusivement comme magasin général.

Présentation de la démarche :

Flore VIGNE présente le projet tel qu'il est possible de le structurer. Il s'agit de créer un groupe de travail au sein de la commission patrimoine industriel, avec des objectifs à court, moyen et long terme.

Ainsi dans un premier temps, trois objectifs prennent le dessus :

- se former à la veille, probablement avec le relais d'un site internet, sous forme de blog participatif et d'une liste de diffusion ;
- trouver un local utilisable rapidement, si possible gratuitement, voire avec les charges comprises ;
- trouver des financements pour le paiement de l'assurance du local, éventuelle des charges et/ou d'un loyer symbolique ; pour le paiement des déménagements.

Ce groupe de travail a pour vocation à être sur le terrain, voire mobilisable pour des déménagements d'archives. À plus moyen terme, il s'agirait de :

- reproduire cette initiative pour tendre vers 1 local par département ;
- élaborer une gestion plus pérenne à la recherche de subventions non pas ponctuelles mais régulières ;
- instaurer un système de tri des archives et machines collectées avec des liens vers les musées et les archives publiques.

À long terme enfin :

- installer les magasins généraux dans des sites emblématiques pouvant servir de modèle ;
- ouvrir le site internet au public permettant de mettre en valeur les actions de ce groupe de travail.

Afin de commencer à constituer le groupe de travail, une fiche circule dans la salle pour recenser les volontaires pour ce groupe de travail. Les autres membres de la commission, absent ce jour, seront sollicités lors de la diffusion du compte-rendu.

Actualités régionales

Eddie GILLES-DI PIERNO présente l'ouvrage édité par Michelin, que Jean-Bernard NUIRY a porté à l'attention de la commission : *Les plus beaux lieux qui patrimoine industriel en France*. Ils comptent 14 sites en Rhône-Alpes : l'usine d'embouteillage à Evian ; le musée du Tisserand Dauphinois à La-Bâtie-Montgascon ; le musée de la Soierie de Charlieu ; l'Atelier-Musée du Chapeau de Chazelles-sur-Lyon ; le barrage de Donzère ; le barrage de Génissiat ; Soierie Bonnet à Jujurieux ; la centrale hydroélectrique des Vernes à Livet-et-Gavet ; la soie à Lyon ; le musée du Peigne et de la Plasturgie à Oyonnax ; l'industrie stéphanoise ; le Grand Filon à Saint-Georges-des-Hurtières ; la filature du Moulinet à Tauriers ; et le musée Hydrelec à Vaujany. Pour le trouver : *Les plus beaux lieux du Patrimoine Industriel*, collection Patrimoine de France, éditions Michelin, 2014, ISBN : 978-2-06-718623-1.

Il rappelle aussi plusieurs événements à venir :

- Les 10, 11 et 12 octobre, un colloque se tient au Musée d'Art Moderne de Saint-Etienne Métropole, en partenariat avec le Centre Interdisciplinaire d'Etudes et de Recherches sur l'Expression Contemporaine (CIREC). La thématique est « Les photographes et la commande industrielle en Europe au XXe siècle ». Toutes les informations sont disponibles sur le site de Patrimoine Rhônalpin : http://www.patrimoine-rhonalpin.org/spip.php?page=article-evenement&id_article=746.
- Les 25, 26 et 27 octobre se déroule le week-end du patrimoine industriel et technique organisé par E-FAITH à Neuchâtel. Ce regroupement sera notamment l'occasion de débattre du programme de l'année 2015, année du patrimoine industriel européen. Là encore toutes les informations sont disponibles sur le site de Patrimoine Rhônalpin, rubrique Agenda : http://www.patrimoine-rhonalpin.org/spip.php?page=article-evenement&id_article=737.
- Les 14 et 15 novembre, les rencontres du Patrimoine Scientifique et Technique se déroulent à Grenoble, organisés par l'APHID et ACONIT. Colette ALLIBERT précise que le but de ces journées est de sensibiliser les acteurs à la recherche et la sauvegarde du patrimoine industriel. Elle ajoute que l'après midi du vendredi est composé de deux tables rondes, la première animée par Eddie GILLES-DI PIERNO et la deuxième par elle-même. Plus d'information : http://www.patrimoine-rhonalpin.org/spip.php?page=article-evenement&id_article=757.
- Xavier SPERTINI annonce que le CILAC organise un forum des associations du patrimoine industriel au Palais Chaillot à Paris, le 13 décembre. Plus d'informations : <http://www.patrimoine-rhonalpin.org/spip.php?article770>.
- Eddie GILLES-DI PIERNO annonce que dans le cadre de l'exposition la Fabrique de l'Innovation, Patrimoine Rhônalpin organise une journée en partenariat avec la Bibliothèque Municipale le 14 décembre : les nouveaux enjeux du patrimoine scientifique, technique et industriel. Trois tables rondes sont prévues : associations en action, fabriques d'innovation ? ; musées de la médecine à Lyon : un patrimoine exceptionnel ; et un patrimoine 2.0. Un forum des associations du patrimoine industriel scientifique et technique est également mis en place de 14 à 18h. Les places sont limitées mais les inscriptions sont toujours ouvertes.
- Une journée d'étude organisée par Patrimoine Rhônalpin s'intéresse au patrimoine reconverti, le 16 décembre, au siège du Conseil Régional. Le programme est encore en cours de construction.

Monique CHAPELLE signale également une exposition au Musée Gadagne, *Lyon, Centre du Monde !* du 21 novembre 2013 au 27 avril 2014. Cette exposition fait un retour sur l'exposition internationale urbaine de 1914.

Dans le prolongement de la réunion, deux autres actualités régionales :

- Le CERPI du Pays du Giers peut sur demande intervenir en conférence sur deux thématiques : les véhicules blindés de l'Antiquité à nos jours ; François Gillet (disponible en janvier 2014).
- L'Eau à Lyon et la Pompe de Cornouailles a mis en place une exposition « *L'eau à Lyon, toute une histoire !* ». Elle a été présentée à l'occasion des JEP et est disponible pour prêt.

Questions diverses

Jean GABION interroge la place de Patrimoine Rhônealpin sur les problèmes locaux. Il cite l'exemple de 45 hectares de friche à l'abandon dans la région de Saint-Etienne. Eddie GILLES-DI PIERNO explique que Patrimoine Rhônealpin ne peut pas s'investir sur le terrain pour chaque projet mais que l'association peut être un relais et un soutien, notamment pour du lobbying vers les élus. Pour accentuer son poids, Patrimoine Rhônealpin est le support de l'organisation d'un G7 patrimonial régional. Sur l'exemple du G8 patrimonial national, il a vocation à rassembler sept associations d'envergure nationale : la Société de Protection des Paysages et de l'Esthétique de la France (SPPEF), la Demeure Historique (DH), la Sauvegarde de l'Art Français, Patrimoine-Environnement - LUR-FNASSEM, les Vieilles Maisons Françaises (VMF), les Maisons Paysannes de France (MPF) et Rempart. Jean-Bernard NUIRY propose de s'adresser à Laurent BARNACHON, au Conseil Général de la Loire, qui est très ouvert à ce type de problématique. Céline BARDIN ajoute que la Direction de la Culture de la Loire, où Laurent BARNACHON est attaché de conservation, est adhérente à Patrimoine Rhônealpin et que le contact peut donc être transmis aisément. Elle ajoute que les associations membres de Patrimoine Rhônealpin doivent aussi avoir ce rôle de sentinelles et de faire remonter à la fédération les problématiques locales.

Françoise TOLETTI présente rapidement le projet mené par l'association Pontcharra Patrimoine autour du phalanstère et de la cité ouvrière de l'usine la Viscamine. Le phalanstère a été construit en 1929 par l'industriel Joseph Carre, comme une réplique du Palais Sociétaire de Charles Fournier. C'est aujourd'hui un lycée et l'association cherche à assurer son intégrité architecturale si d'éventuelles extensions devaient se mettre en place.

Travaux de Xavier Spertini, photographe

Xavier SPERTINI présente ses travaux à l'assemblée. Il crée des photographies à 360°, en assemblant plusieurs clichés. Cette pratique est utilisée pour des besoins touristiques : il peut notamment mettre en place des visites virtuelles. Cependant ses photographies en 360 peuvent aussi permettre de créer des archives virtuelles, une topographie photographique lors de la destruction de bâtiments, en l'occurrence de friches industrielles. Vous pouvez retrouver son travail sur son site internet : <http://www.xavierspertini.com/>.

La réunion se termine à 12h30. L'après-midi est consacré à la visite du Conservatoire Berliet commenté par Monique CHAPELLE.